



A.S.A. AUGIAS

ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE AFFILIÉE A LA F.F.S.A.

« Écurie Côte de Beauté »



Note à destination des concurrents engagés

Nous vous souhaitons la bienvenue sur la 44^{ème} édition du rallye DUNES ET MARAIS

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, cette édition se fera avec un certain nombre de contraintes

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE POUR TOUS
(concurrents, officiels, commissaires)

Nous vous prions de bien vouloir vous engager à ne pas participer à ce rallye en cas de symptômes COVID 19, d'appliquer les gestes barrières, de venir avec vos équipements personnels et de respecter les consignes suivantes :

Parc d'assistance

Nous vous demandons de limiter le nombre de vos accompagnants **au strict nécessaire** dans le parc d'assistance. A défaut de distanciation sociale, le port du masque y sera obligatoire. Les regroupements pour les repas se feront par table de 6 personnes maximum.

Seuls 1 véhicule par concurrent sera autorisé.

Un espace libre d'1.5m devra être respecté entre chaque assistance.

Les remorques et autres véhicules accompagnateurs devront être stationnés sur le parc réservé à cet effet proche du parc d'assistance.

Des WC chimiques seront installés près du CH de sortie de parc ainsi qu'un point d'eau et du gel hydro alcoolique.

Un affichage des gestes barrière et rappelant le port obligatoire du masque sera disposé à l'entrée du parc.

Organisation de la distribution des Road Book

A partir de Mercredi 29 septembre, les road book pourront être retirés au local-dépôt de l'écurie à Semussac, Zone artisanale de Pré Chardon, face à la Carrosserie Lebeau.

Lors de la prise du road book, il vous sera remis la pochette concurrent et les stickers et bracelets de reconnaissances.

La pochette « concurrent » comprendra :

Le briefing concurrent écrit du Directeur de Course.

Les plaques Rallye, les badges pilotes et assistance.

Les autocollantes publicités organisatrices à apposer sur le véhicule de course,

Les autocollantes « Assistance » à apposer sur le pare brise (en haut à droite) du véhicule assistance.

Une fiche rappelant les gestes barrières.

Vous devrez signer la feuille d'émargement avec votre stylo pour attester que tout cela vous a été remis.

VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES :

Comme prévu au règlement, elles se dérouleront à la Salle des Fêtes de St Palais sur Mer, à partir du 15h15, vous devrez respecter les heures de convocation (CH A) (heure idéale), l'accès sera limité aux DEUX MEMBRES de l'équipage porteur des documents nécessaires au contrôle (permis de conduire, licences de l'équipage, passeport technique)

CONTROLE DES PASS SANITAIRE AVANT LE CH A (présence pilote et copilote obligatoire)

Un sens unique de circulation sera mis en place pour éviter le croisement des personnes. (CHA dans l'entrée principale de la salle des Fêtes, sortie par l'escalier derrière la salle) Le port du masque sera OBLIGATOIRE et la distanciation sociale devra être respectée.

A l'issue des vérifications administratives, vous recevrez une feuille de liaison pour rejoindre le Contrôle Technique.

Au pointage de fin de Contrôle Administratif (CH B)(place du Commerce à St Palais), votre véhicule subira un contrôle de stickage, le copilote devra signer la feuille de CH avec SON stylo sous l'œil du responsable de CH.

CONTRÔLES TECHNIQUES :

Ils se dérouleront sur le Parking souterrain du Centre Leclerc (de 16h15 à 19 h).

Vous vous y rendrez en respectant le Road Book et votre carnet de bord, pendant ces contrôles, vous devrez porter vos masques, à chaque CH, vous trouverez du gel hydro alcoolique.

L'espace réservé aux Vérifications techniques sera interdit au public et seulement l'équipage sera admis, et devra présenter en plus du passeport technique les différents équipements obligatoires. Les personnes admises devront être masquées et procéder à une désinfection des mains avant et après la présentation des divers équipements. Du gel hydro alcoolique sera à disposition.

Tout au long du Rallye le port du masque sera obligatoire.

Procédure de Pointage

Les copilotes seront obligatoirement masqués aux entrée/sortie parcs d'assistance et de regroupement.

les copilotes y signeront avec LEUR stylo.

1 masque par personne devra se trouver à bord de votre voiture de course pendant toute la durée du Rallye et être accessible en cas de panne ou d'accident.

Lors de la remise des prix, les récipiendaires devront être masqués, qui se fera à l'entrée du PARC FERME de fin de rallye.

L'ensemble des directives énoncées ci-dessus sont certes contraignantes mais sont obligatoires afin de respecter le protocole FFSA du 23 Août 2021.

Au plaisir de vous rencontrer, malgré toutes ces contraintes,

Sportivement,

Le Comité d'organisation